

Ministère de la Sécurité publique Personne-ressource : Mike Comeau, (506) 453-7142	Permis d'installateur d'enseigne <i>Loi sur le montage et l'inspection des installations électriques</i> Règlement 84-165, alinéa 23(2.2)b)
Droit actuel : 35 \$ Droit proposé : 50 \$ En vigueur : le 1 ^{er} avril 2011	Nouvelle prévision des recettes annuelles : 2 250 \$ Changement des recettes annuelles : 700 \$
Observations : Ce droit vise à récupérer les coûts associés à la délivrance des permis.	